

La conception

Je choisis les espèces en fonction de l'exposition et du type de sol, mais aussi de la taille de mon jardin. Si j'ai peu d'espace, j'opte pour des arbustes à faible développement. J'évite de planter des thuyas ou des lauriers-palmes qui sont des arbres à croissance rapide et pouvant atteindre une hauteur de plus de 10 mètres.

Je choisis des essences intéressantes pour la faune. Pour les abeilles et autres pollinisateurs, je choisis des végétaux mellifères dont les périodes de production de nectar et de pollen couvrent toute l'année. Pour accueillir un maximum d'oiseaux, je choisis des essences produisant des fruits et des graines qu'ils apprécient et j'étales la végétation en mariant arbres, arbustes et herbacées.



	Essence	Feuillage	Locale	Mellifère	Production de fruits/ graines pour les oiseaux
Grands arbres (>20m)	Charme	C	x		x
	Châtaignier	C	x	x	x
	Chêne	C	x		x
	Frêne	C	x	x	x
	Hêtre	C	x		x
	Orme	C	x	x	
	Tilleul	C	x	x	
Arbres (6 à 20m)	Aulne glutineux	C	x	x	x
	Cytise faux ébénier	C		x	
	Erable champêtre	C	x	x	
	Robinier (faux acacia)	C		x	x
	Sorbier des oiseleurs	C	x	x	x
Arbustes (< 6m)	Aubépine	C	x	x	x
	Houx	P	x	x	x
	If	P	x	x	x
	Lilas	C		x	
	Merisier à grappes	C	x	x	x
	Poirier et pommier sauvages	C	x	x	
Arbrisseaux	Amelanchier	C		x	x
	Bourdaie	C	x	x	x
	Buis	P	x	x	
	Cornouiller sanguin	C	x	x	
	Églantier sauvage	C	x	x	x
	Épines vinettes	SP ou P		x	x
	Fusain d'Europe	C	x		x
	Mahonia	P			x
	Noisetier	C	x	x	x
	Prunellier	C	x	x	
	Seringa	C	x	x	
	Sureau noir	C	x	x	x
	Troène	SP	x	x	x
	Virone obier	C	x		x
Viroe tin	P	x	x	x	

C : Caduc - SP Semi-persistant - P: Persistant

La disposition

Les arbres : ils doivent être plantés en premier, en respectant un espacement de 3 mètres.

Les arbustes et arbrisseaux : si je choisis une majorité de feuillus, il est conseillé de les planter en quinconce plutôt que sur un seul rang, pour garantir un effet brise-vue.

Attention à ne pas trop rapprocher les végétaux, au risque de voir la haie se dégarnir à sa base. Il faut compter un espacement moyen de **50-60 cm pour une haie basse (jusqu'à 1,20 m de haut), 70-80 cm pour une haie moyenne (entre 1 m 20 et 2 m), et entre 1 m et 1,20 m pour une haie haute (plus de 2 m).**

Si je plante en quinconce, j'espace les deux rangées d'environ 50 cm.

De nombreuses plantes herbacées aiment l'ombre et trouvent dans la haie le milieu de vie qui leur conviennent. Leur rôle est important, comme couvre-sol et comme abri pour la faune. Faites votre choix parmi plusieurs centaines d'espèces locales appréciant l'ombre.

La plantation

1 Je creuse une tranchée de 50 cm de profondeur et autant de large, j'aère la terre et j'y incorpore du compost et un engrais de fond (corne broyée par exemple).

3 Je tasse bien la terre au pied des arbustes et j'arrose abondamment pour finir de bien mettre en place la terre.

5 Je dessine des rigoles le long de la ligne de plantation pour permettre à l'eau d'atteindre plus vite les racines.

La réglementation

Avant toute plantation en limite de propriété, **je me renseigne auprès de ma mairie** pour savoir si des règles locales s'imposent. Dans le cas contraire, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation :

- Pour une hauteur de plantation **inférieure ou égale à 2 mètres**, il me faudra **respecter une distance minimum de 0.5 mètre avec la propriété voisine.**

- Pour une hauteur **supérieure à 2 mètres**, cette distance sera de **2 mètres.**

Attention ! La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux qui avancent sur la propriété de mon voisin relève de ma responsabilité.

2 Je baigne rapidement les racines dans l'eau et je pose les plants sur le sol.

4 Je peux tailler les arbustes et les arbrisseaux à 10-20 cm du sol pour rendre la haie plus fournie.

6 En attendant la mise en place des herbacées, je dispose un paillage entre mes plantations (tonte, paille, broyat de branches...).

La taille

Une haie « libre » laisse aux arbres et arbustes leur forme naturelle. Ils étendent ainsi leur ramure pour protéger des regards et ne demandent que très peu d'entretien (seulement 1 taille à l'automne).



Haie libre



Haie taillée

Que faire de mes déchets de taille ?

Broyage : Les feuilles et les petits branchages de moins d'un centimètre de diamètre peuvent être broyés à l'aide d'une tondeuse. Le broyage des autres branches nécessitera l'utilisation d'un broyeur. Dans les deux cas, je broie des branchages fraîchement coupés pour ne pas abîmer la machine.

Paillage : Je peux utiliser le broyat de branches ou les feuilles mortes pour pailler les arbres et les massifs. Cette pratique permet de protéger et d'améliorer la croissance des végétaux tout en conservant la fraîcheur de la terre et en diminuant le développement des herbes indésirables.

Compostage : Je peux incorporer régulièrement du broyat à mon compost, ce qui permet de l'équilibrer et de le structurer.

Retrouvez toutes les fiches pratiques du SYDED sur www.syded87.org

Pour des conseils et des infos au quotidien, suivez-nous sur les réseaux sociaux :

